

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

## LA SOCIÉTÉ **cda** A POUR OBJECTIFS:



De gérer les déchets que la société peut émettre en procédant à un tri sélectif et à un recyclage régulier des matières pouvant avoir un impact négatif sur l'environnement.



De réduire les dépenses d'énergie occasionnées par le fonctionnement de la société.



D'impliquer tous les salariés et le personnel vacataire dans une démarche de respect de l'environnement.



Dans le respect de la réglementation en vigueur.

CET ENGAGEMENT D'AMÉLIORATION CONTINUE ET DE PRÉVENTION DE LA POLLUTION SE TRADUIT PAR UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE AU MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DES NORMES ISO 9001 ET ISO 14001.

CDA A RÉALISÉ SON BILAN CARBONE AFIN D'ÊTRE PLUS PRÉCIS SUR SES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LES PLANS D'ACTION À METTRE EN PLACE.

L'IMPLICATION QUOTIDIENNE DE TOUTES NOS ÉQUIPES DOIT PERMETTRE DE RÉDUIRE LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, D'ANALYSER LES POINTS À AMÉLIORER ET D'ÊTRE RÉACTIFS.

**POUR QUE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
NE SOIT PLUS UNE IDÉE, MAIS UNE RÉALITÉ**

Olivier JACOB  
Président



V06 – 21/03/2025